

Cambrai : une action de sensibilisation au don d'organes réussie

Par BRUNO DEMEULENAERE

Depuis jeudi et jusqu'à la fin de ce mois, un dispositif de sensibilisation, financé par l'Agence régionale de santé (ARS) Nord- Pas-de-Calais, permet à des milliers de personnes de mieux s'informer sur le don pour la greffe. Cette opération, dont un des temps forts sera, ce samedi, la Journée nationale consacrée aux dons d'organes en France, a fait étape vendredi toute la journée à Cambrai.



Vendredi, neuf infirmiers et infirmières ont répondu aux questions des passants, y compris des jeunes.

Matin et après-midi, une équipe d'infirmiers et d'infirmières spécialistes du don d'organe est allée à la rencontre de la population cambrésienne. Installés aux abords de la grand-place, ces professionnels de santé ont répondu à toutes les interrogations de leurs interlocuteurs avant de les inviter à prendre une position personnelle. « *Et surtout de la faire connaître à leurs proches* ». Car là est souvent la principale difficulté.

De fait, le sujet du don d'organes est de mieux en mieux perçu par les Français. « *On peut prélever le foie, le cœur les poumons, les reins, la cornée, de la peau, une partie du pancréas...* », rappelle Cathy Gélain, infirmière anesthésiste et membre de la coordination de prélèvement au centre hospitalier de Cambrai (NDLR : *cette équipe est composée de huit volontaires, dont deux médecins référents urgentistes*). Une enquête récente indique que 81 % de la population seraient favorables à faire don de leurs organes... mais il existe un décalage réel entre le principe et la prise de position effective.

Ainsi, l'an passé en France, plus de 17 000 personnes étaient en attente de greffe, alors que seulement 5 000 transplantations ont été réalisées... Or, chaque année, plusieurs milliers de greffes potentielles sont perdues pour cause d'opposition des proches du défunt au prélèvement. En 2012 toujours, dans le Nord, 44 % des situations où le don d'organes était possible ont fait l'objet d'une opposition au prélèvement exprimée par les proches, la plupart du temps sans connaître le véritable souhait du défunt. « *Cela se passe à un moment d'émotion et de souffrance lié au deuil* », justifie, compréhensive Marie-Françoise Lèpan, autre infirmière cambrésienne participant à l'opération.

Dans notre région, seuls onze hôpitaux (dont celui de Cambrai) sont autorisés à prélever des organes, mais seul le CHRU de Lille pratique les transplantations. C'est le personnel des coordinations de prélèvement de ces onze établissements qui s'est organisé pour assurer une journée de mobilisation dans chacune des onze villes concernées.

À l'issue de la discussion, les passants favorables au don de leurs organes après leur mort ont reçu une carte de donneur d'organes. « *Elle n'a pas de valeur légale, mais c'est une formalisation du consentement* ». Il leur a également été remis un badge portant le message « *J'ai dit oui !* ». Il a pour but de déclencher la curiosité des proches... et engager ainsi une discussion sur le don d'organes. Dans le même type d'idée, les volontaires ont également reçu trois « cartes témoin ». Facilitateurs de parole, elles serviront à transmettre la position personnelle des donneurs à leur entourage direct. Il serait en effet dommage de rater une opportunité : en France : 47000 personnes vivent aujourd'hui grâce à une transplantation réussie.